

Tous à l'école
Préparez vos enfants à briller, dès le premier jour.



Jusqu'à
5mois* de solaire
Réponse en **24H****
Remboursement sur
11mois maximum

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa-togo.com

N° 938 du 29 octobre 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Ecobank Togo P.4
et Mixx s'associent
pour un accès élargi
aux services bancaires

Construire l'Afrique
de demain

**Le plaidoyer de Faure
Gnassingbé à Luanda**



Nouvelle direction à l'OTR

**Yawa Djigbodi Tsègan
entre en fonction** P.6



Klassou, le retour du sage...

P.2



Sécurisé. Rapide.
Toujours avec vous.
Votre partenaire de confiance en Mobile Money



telechargez le Mixx
app mixx.togo
ou tapez
145

Bank
Togo

Bank Togo
Banque 01 65 11 11

mixx
By **yas**

KLASSOU, LE RETOUR DU SAGE...

L'Assemblée nationale du Togo a un nouveau visage à sa tête. Hier 28 octobre 2025, l'honorable Komi Sélom Klassou a été élu Président de l'Assemblée nationale, succédant à Sevon-Tépé Kodjo Adedze. Une élection qui salue le parcours d'un homme dont la constance, la loyauté et la sagesse ont marqué durablement la vie politique nationale.



Homme de rigueur et de discrétion, Komi Sélom Klassou est de ceux dont la carrière se confond avec le service à la République. Ancien Premier ministre du Togo, plusieurs fois ministre et député, il s'est toujours distingué par son sens du devoir, son attachement au travail bien fait et sa fidélité aux valeurs du parti Union pour la République (UNIR). Son engagement politique, forgé dans la discipline et la patience, lui a valu le respect de toutes les sensibilités de la classe politique togolaise. L'élection de Komi Sélom Klassou à la tête de l'Assemblée nationale consacre un homme d'expérience, reconnu pour sa pondération et sa capacité d'écoute. Dans un contexte où le pays poursuit sa marche vers un développement harmonieux, son profil apparaît comme une garantie de stabilité institutionnelle et de continuité républicaine. En accédant au perchoir, Komi Sélom Klassou inscrit une nouvelle page de son parcours au service de la Nation. Un parcours empreint d'humilité, de responsabilité et d'un attachement indéfectible à l'intérêt général. Sélom klassou devient ainsi le 15ème président de la représentation nationale dans l'histoire du Togo. Pour rappel, c'est à l'unanimité des députés présents et conformément à l'article 15 du règlement intérieur que le professeur Sélom Klassou a été élu.

La Rédaction

Togo-Missions officielles

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRÔNE RIGUEUR ET PATRIOTISME DANS LES DÉPLACEMENTS DES FONCTIONNAIRES

Dans un contexte économique exigeant, le ministère de l'Éducation nationale du Togo met l'accent sur la rigueur, la transparence et le civisme dans la gestion des missions des agents publics. À travers une note circulaire datée du 20 octobre 2025 et signée par le ministre Mama Omorou, il est rappelé à tous les personnels du département l'importance de planifier et d'encadrer les déplacements, qu'ils soient effectués sur le territoire national ou à l'extérieur du pays.

Cette mesure s'inscrit dans la vision du gouvernement togolais, sous le leadership du Président du Conseil, de renforcer la discipline administrative, de rationaliser les dépenses publiques et de préserver la continuité du service. Le ministère entend ainsi promouvoir un comportement exemplaire et un sens accru du patriotisme dans l'exécution des missions.

Pour les déplacements à l'intérieur du pays, tout fonctionnaire du niveau central invité par une autre structure que son département doit désormais adresser au ministre une demande écrite précisant l'objet, le lieu et la durée de la mission, accompagnée de la lettre d'invitation ou des termes de référence. Les directeurs régionaux, chefs de service, responsables d'établissements ou agents de l'enseignement supérieur doivent également soumettre leurs demandes selon les voies hiérarchiques établies, au moins trois jours ouvrables avant le départ. La durée maximale cumulée des missions nationales ne devra pas excéder dix jours calendaires par mois, afin d'assurer la continuité du travail administratif et pédagogique.

« Tout fonctionnaire du niveau central appelé à effectuer une mission sur le territoire national à l'invitation d'une structure autre que son département de tutelle, doit au préalable adresser au ministre une demande écrite, dûment signée, précisant l'objet, le lieu et la durée de la mission. Cette demande doit être accompagnée de la lettre d'invitation et/ou des Termes de Référence (TDR), dans la mesure du possible. Dans le cas d'une mission organisée par une structure du ministère, l'intéressé(e) devra joindre les TDR. Cependant, lorsque la mission concerne plusieurs agents, une demande collective est adressée par le responsable de la struc-

ture concernée (direction centrale ou unité de coordination du projet).

Pour les directeurs régionaux et Chefs de service du niveau déconcentré (DRE, vice-doyen Nord), les demandes d'ordre de mission sont transmises à l'attention du gouverneur de région, sous couvert de la hiérarchie administrative. Quant aux directeurs des ENFPE et aux chefs d'inspection, les directeurs régionaux de l'éducation sont habilités à recevoir et à approuver leur demande. Pour les chefs d'établissement, les demandes doivent être introduites auprès du Chef d'inspection compétent. S'agissant du personnel relevant de l'enseignement supérieur, les demandes d'autorisation de mission sont adressées au ministre délégué chargé de ce sous-secteur. Dans tous les cas de figure, la demande d'autorisation de mission doit être déposée auprès de l'autorité compétente

rance couvrant la période du séjour.

« Tout agent du ministère appelé à effectuer une mission à l'extérieur doit adresser une demande au ministre, dans un délai minimal de dix (10) jours ouvrables avant la date de départ, accompagnée des pièces justificatives requises.

2.1 - Pour une mission officielle (à l'initiative du ministère) — la lettre de désignation émanant de l'autorité compétente (le ministre) ;

— la copie du passeport en cours de validité ; le billet d'avion ; toutes autres pièces relatives à la mission.

2.2 - Pour une mission à l'invitation d'un organisme ou d'une institution

une demande adressée au ministre, signée par l'intéressé(e), sollicitant l'établissement d'un ordre de mission ; la lettre d'invitation de l'organisme ou de l'institution organisatrice préci-



au moins trois (3) jours ouvrables avant le début de la mission. Par souci, d'une part, de rationalisation des dépenses publiques, et d'autre part, de continuité du service administratif et pédagogique, la durée maximale cumulée des missions effectuées par un agent sur le territoire national ne saurait excéder dix (10) jours calendaires par mois. », indique la circulaire.

S'agissant des missions à l'étranger, toute demande devra être formulée au moins dix jours avant la date de départ et accompagnée des pièces justificatives requises. Qu'il s'agisse d'une mission officielle ou d'une invitation d'un organisme extérieur, l'agent devra présenter la lettre de désignation ou d'invitation, une copie du passeport valide, le billet d'avion et, si possible, une attestation d'assu-

sant les modalités de prise en charge ; le billet d'avion ; la copie du passeport en cours de validité ;

— l'attestation, si possible, d'assurance couvrant la période de la mission ; toutes autres pièces relatives à la mission », précise la note du ministre.

Par cette note, le ministre Mama Omorou invite l'ensemble des agents du ministère de l'Éducation nationale à faire preuve de rigueur et de loyauté envers l'État. Il rappelle que la bonne gestion des ressources publiques et la planification efficace des missions contribuent non seulement à l'exemplarité de l'administration, mais aussi à la poursuite des efforts du gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de vie des populations.

La rédaction

Construire l'Afrique de demain

LE PLAIDOYER DE FAURE GNASSINGBÉ À LUANDA

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, participe à Luanda, en Angola, du 28 au 31 octobre 2025, au 3^e Sommet sur le financement du développement des infra-

investisseurs et acteurs du développement autour d'une ambition commune : transformer le continent par des infrastructures modernes et durables.

Placée sous le thème « Capi-

par an, soit 1 300 milliards d'ici 2040, pour financer la mise en œuvre du Plan directeur continental des systèmes électriques et bâtir un marché unique de l'électricité africaine.

prospérité partagée. Pour le dirigeant togolais, l'enjeu dépasse la simple construction d'infrastructures : il s'agit de poser les fondations d'une Afrique résiliente, compétitive et interconnectée.

Le sommet de Luanda offre également un espace de réflexion stratégique sur la mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la connectivité régionale, le financement des projets d'énergie propre et la transformation numérique. Plu-

tique et commercial de premier plan en Afrique de l'Ouest. Une ambition qui trouve tout son sens dans les débats de Luanda, centrés sur l'intégration économique et le développement durable du continent.

Les conclusions du sommet devraient servir de feuille de route pour une meilleure coordination des politiques d'investissement en Afrique et une accélération des projets liés aux corridors transfrontaliers, à l'hydraulique, à l'accès à l'énergie et à la rési-



structures en Afrique. L'événement, organisé par l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le gouvernement angolais, réunit chefs d'État,

taux, corridors, commerce : investir dans les infrastructures pour la ZLECAf et la prospérité partagée », cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans la dynamique panafricaine de mobilisation de 100 milliards de dollars

Dans son message, Faure Gnassingbé a souligné la nécessité pour l'Afrique de miser sur des partenariats solides et équitables entre le secteur public et le secteur privé, afin de consolider la souveraineté énergétique du continent et d'assurer une

sieurs panels sectoriels aborderont les défis de l'eau, de l'assainissement, du transport et de la mobilisation des capitaux nationaux. Cette rencontre s'aligne sur la vision du Président du Conseil de positionner le Togo comme un hub logis-

lience urbaine face au changement climatique.

Luanda 2025 marque ainsi une étape clé dans la quête d'une Afrique connectée, prospère et souveraine. Bref, une Afrique qui construit son avenir sur ses propres forces.

La rédaction

TOGO : LA FIN DES "DIRECTIONS FANTÔMES" CRÉÉES PAR CERTAINS MINISTRES

Au Togo, fini le désordre orchestré par certains membres du gouvernement au nom de leur pouvoir ministériel. Le Secrétaire général du Gouvernement (SGG), Stanislas Bamouni Baba, vient de rappeler avec fermeté que nul ministre ne peut, par simple note de service, décision ou arrêté, créer une direction centrale ou régionale, ni nommer ses responsables. Ce rappel a été adressé aux ministres et ministres délégués à travers une lettre circulaire N°006/SGG/2025. Selon le SGG, plusieurs dé-

rives ont été constatées ces derniers mois. Certains ministres se seraient permis de créer de nouvelles directions et d'y nommer des responsables, souvent dans le but de servir des intérêts personnels plutôt que ceux de l'administration. Ces pratiques, en dehors de tout cadre légal, ont contribué à instaurer une forme de désordre administratif contraire à l'esprit de discipline et de cohérence voulu par les textes en vigueur.

Stanislas Bamouni Baba rappelle à cet effet que la création d'une direction, tout



comme la nomination de ses responsables, ne relève pas du bon vouloir d'un ministre, mais d'une procédure strictement encadrée par décret en

Conseil des ministres, conformément au décret n°2011-178/PR du 7 décembre 2011 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels. Les secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs ne peuvent être nommés que par décret sur proposition du ministre concerné, tandis que les directeurs des services extérieurs relèvent du pouvoir de nomination du Président du Conseil.

Le SGG précise qu'un ministre ne peut, par arrêté, créer que des divisions ou sections au sein de son département, et y nommer leurs responsables. En cas de vacances d'un poste de direction, il doit soumettre une proposition au Président du Conseil pour nomination par décret. Seule une désignation provisoire, d'une durée maximale de trois mois et soumise à l'accord du Président du Conseil, peut être envisagée en cas

d'urgence.

Stanislas Bamouni Baba a tenu à être clair : toute création ou nomination faite en dehors du cadre légal est nulle et de nul effet, engageant la responsabilité personnelle de son auteur. Il invite les ministres à se conformer scrupuleusement aux procédures établies, afin de préserver la légalité et la cohérence de l'administration publique.

Ce rappel à l'ordre intervient à un moment crucial, où plusieurs réorganisations ministérielles sont en cours. En agissant ainsi, le Secrétariat général du Gouvernement entend mettre fin aux initiatives individuelles qui, sous couvert d'efficacité, ont parfois servi d'alibi à des arrangements internes. L'objectif est clair : rétablir la discipline administrative et rappeler que le service public ne doit obéir qu'à la loi, et non aux intérêts personnels.

La rédaction

Togo-désinformation- rumeurs et manipulation

LES NOUVEAUX POISONS DE LA PAIX SOCIALE

Les réseaux sociaux, jadis conçus pour rapprocher les gens, se transforment trop souvent en champs de bataille numériques où la rumeur devient reine et la vérité, une victime collatérale. En quelques clics, une allégation non vérifiée se propage, alimente la colère et sème la division. Quand la parole devient arme et que le mensonge s'installe comme vérité, c'est la confiance publique, la cohésion nationale et même la dignité humaine qui vacillent. Le Togo n'échappe pas à ce phénomène mondial : derrière certaines campagnes de désinformation se cachent des intentions inavouées — manipuler l'opinion, fragiliser nos institutions et miner la paix sociale.

Les publications sensationnalistes, souvent dénuées de tout fondement, envahissent

les plateformes numériques. En quelques heures, elles deviennent des « vérités » construites à coups de partages et de commentaires. Ce qui est plus grave encore, c'est que certaines de ces rumeurs instrumentalisent des drames humains, notamment des affaires sensibles comme des violences sexuelles présumées. En faire une arme politique, c'est manquer de respect à la douleur des victimes et à la présomption d'innocence des personnes accusées. Derrière chaque mot, chaque accusation, il y a des vies humaines qu'il faut protéger — pas des histoires à exploiter pour des gains partisans.

Face à cette dérive, trois valeurs doivent guider notre société : la vérité, la responsabilité et la protection. La vérité, parce que

RUMEURS DÉSINFORMATION MANIPULATION

toute accusation sérieuse doit être appuyée de preuves tangibles et confiée à des autorités compétentes, pas livrée en pâture à la vindicte populaire. La responsabilité, parce que chacun — auteur, relais ou plateforme — doit répondre de ses actes lorsqu'il contribue sciemment à propager un faux récit. Et enfin, la protection, parce que les vraies victimes méritent

écoute, discrétion et justice, pendant que les institutions doivent garantir une enquête impartiale et indépendante. Aux Togolais épris de paix et de justice, il faut dire ceci : ne cédez ni à la manipulation, ni à la précipitation. Refusez la rumeur facile, exigez des faits, soutenez les enquêtes sérieuses et faites confiance à la justice. La paix sociale ne peut pas s'enraciner dans la

peur et le mensonge, mais dans la vérité, la transparence et la responsabilité collective.

À ceux qui s'emploient à semer le doute et la discorde, qu'ils le sachent : le Togo ne se laissera pas fragiliser. Les faits finiront toujours par émerger, les preuves seront établies et la justice suivra son cours. La diffamation organisée, les appels à la haine et la manipulation numérique ne triompheront pas d'un peuple uni et vigilant. Combattre la désinformation, c'est défendre notre démocratie. C'est un devoir citoyen, une exigence morale et un acte de patriotisme. Le mensonge peut courir, mais la vérité finit toujours par le rattraper. Pour notre pays, pour nos institutions, pour la paix : stop aux rumeurs, place à la justice, à la raison et au dialogue.

ECOBANK TOGO ET MIXX S'ASSOCIENT POUR UN ACCÈS ÉLARGI AUX SERVICES BANCAIRES

Ecobank Togo et Mixx unissent leurs forces pour rendre les services bancaires accessibles à tous. Les deux institutions ont lancé officiellement hier mardi 28 octobre 2025 à Lomé, le service de MBanking. Ce service de MBanking offre à leurs clients respectifs, la possibilité d'effectuer diverses transactions financières directement depuis leur téléphone mobile, avec ou sans connexion internet. Cette solution innovante simplifie l'accès aux services fi-

Mbanking est conçu pour répondre aux besoins de tous, y compris ceux vivants dans les zones rurales où l'accès aux agences bancaires reste limité. Grâce à des systèmes de sécurité renforcés (codes PIN, authentifications multiples), les transactions sont protégées et fiables.

Le transferts d'argent de son compte Ecobank vers son portefeuille Mixx et vice versa (Bank to Wallet et Wallet to Bank); la consultation de solde ; l'historique des transactions; la demande de mini-relevé sont notamment les

Syntaxes *145*6*1*3#, les clients d'Ecobank Togo et Mixx pourront également accéder aux fonctionnalités du service de Mbanking avec Ecobank.

Selon Estelle Fafa AKUE-KOMLAN, Directeur Général de Ecobank Togo, ce partenariat répond à un besoin réel. "Le Mobile Money est devenu un outil de tous les jours. La banque, plus précisément Ecobank est la boîte à outils de tous les projets. Relier les deux, c'est faciliter la vie de tous nos utilisateurs : des familles, des commerçants et

commun c'est d'impacter la vie des populations. Et aujourd'hui des milliers de personnes pourront accéder à leur banque sans avoir à franchir la porte d'une agence.

Elle a réitéré leur engagement qui est de faire du digital un levier d'autonomisation et de progrès financier pour tous.

Ecobank Togo est la première filiale du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie

TMONEY SA via sa marque Mixx permet aux clients particuliers et aux entreprises de réaliser des opérations financières sécurisées, simples et rapides via un compte électronique lié à leur numéro de téléphone mobile quel que soit l'opérateur téléphonique. Mixx offre une gamme complète de produits et services (paiement de facture, paiement de masse, paiement marchand, achats en ligne, transfert international, mbanking, etc.) accessibles via différents canaux: menu USSD (145#), Super App



nanciers à grande échelle et rend la banque plus proche des populations. Accessible à tout détenteur d'un téléphone portable, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'un simple téléphone, le

fonctionnalités disponibles dans le Mbanking. Ces fonctionnalités sont disponibles dans l'onglet Service Bancaire de la Super App Mixx Togo et dans l'application Mobile Ecobank. Via les

des petites", a-t-elle affirmé. De son côté, Mixx Togo selon sa directrice générale, Catherine Savery est ravi de lancer ce service avec Ecobank Togo. avoir à franchir la porte fonctionnelle. "Notre objectif

plus de 14 000 personnes au service de plus de 24 millions de clients dans les secteurs de la banque des particuliers, la banque commerciale et la banque de grande clientèle dans 35 pays africains.

Mixx Togo, portail web Corporate TMONEY SA est le premier opérateur de mobile money agréé en tant qu'Etablissement de Monnaie Electronique au Togo.

AfiRachel

HADJA MÉMOUNATOU IBRAHIMA PLAIDE POUR UN LEADERSHIP FÉMININ FORT À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Hadja Mémounatou Ibrahima plaide pour un leadership féminin fort à l'ère de l'intelligence artificielle

La Speaker du Parlement de la CEDEAO, Hadja Mémounatou Ibrahima, prend part à la Conférence internationale des femmes leaders qui se tient du 26 au 31 octobre 2025 en Israël. Placée sous le thème « Façonner l'avenir : Leadership féminin, Intelligence artificielle et Égalité des genres », cette rencontre réunit des femmes influentes, chercheuses, entrepreneures et décideuses du monde entier autour d'une même ambition, celle de renforcer la place des femmes dans la révolution technologique en cours.

Pour la présidente du parlement de la CEDEAO, cette



conférence est une tribune essentielle pour réfléchir collectivement à l'avenir d'un monde en pleine mutation, où l'intelligence artificielle transforme profondément les sociétés. Elle souligne l'importance d'une approche inclusive et équitable dans le développement des technologies, afin que celles-ci soient guidées par la diversité, la créativité et surtout la voix des femmes.

Hadja Mémounatou Ibrahima appelle ainsi à un leadership féminin plus affirmé et à une collaboration internationale renforcée pour que la technologie devienne un véritable levier de progrès et d'égalité. À travers sa participation, elle réaffirme son engagement en faveur d'un avenir où les femmes ne seront pas de simples bénéficiaires du changement, mais des actrices majeures de la transformation numérique et sociale du monde.



Soyez vigilants, ne vous faites pas avoir !

Pour toutes les ventes aux enchères en cours à l'OTR, **il est interdit :**

- de s'inscrire via whatsapp,
- de payer de frais via mobile money (Yas ou Moov money)

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS



FEDER POUR BATA

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 27 OCT. AU 03 NOV. 2025

PHARMACIE AKOFA
☎70 49 96 28 Av. Maman N'Da-nida Amoutivé

PHARMACIE ETOILES
☎96 27 05 05 10 Av. Nouvelle Marche

PHARMACIE AMESSIAME-BE
☎96 32 97 60 Marché de Bè

PHARMACIE ECLAIR
☎96 80 09 06 Rue Avenou, Bè Ahligo, dans le rolongement du Marché de Ahligo

PHARMACIE ESPERANCE
☎22 21 01 28 Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo)

PHARMACIE DE LA MARINA
☎91 01 96 91 sur la RN2,BD du Mono en face du poste frontière D'Aflao Kodjoviakopé

PHARMACIE SOURCE DE VIE
☎90 88 25 82 Face Collège Pro- testant Tokoin Lomé

PHARMACIE AMITIE
☎70 25 62 57 72 Av. des Hydro- carbures (SOTED)

PHARMACIE GBOSSIME
☎92 47 61 21 Non loin du mar- ché de Gbossimé sur le Bd de la KARA

PHARMACIE RAOUDHA
☎91 61 33 32 Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoe, der- rière TOGO 2000

PHARMACIE N.D. DE LA TRI- NITE
☎98 46 50 88 Sise au 20 boule- vard de la Paix à Super Taco

PHARMACIE FOREVER
☎91 00 29 17 01 BP 4884 Lomé 1-TOGO-52 Avenue des Kondona, face Garage Central Administratif

PHARMACIE SANTA MA- DONNA
☎70 01 03 03 Kégué, face mai- son Kader Coubad'a & Eglise catho- lique Ste Thérèse

PHARMACIE BIEN ETRE
☎70 54 29 07 100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence total

PHARMACIE KELEGOUGAN
☎92 95 38 38 AGOE-Kelegou- gan,Voie du contournement, à 100m de la station TOTAL Kelegougan et du bar Obrigado

PHARMACIE CHRIST-ROI
☎97 77 12 31 Kagomé

PHARMACIE MAËLYS
☎70 44 86 79 1688, Bd Malfa- kassa - Bè Kpota en Face de NE- TADI

PHARMACIE MISERICORDE
☎96 80 09 45 BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté de la Sta- tion MRS

PHARMACIE DE LA CITE
☎99 08 15 35 Boulevard du 30 Août - BP 8461 - LOME - TOGO

PHARMACIE EPIPHANIA
☎70 40 10 52 Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDO- GOME

PHARMACIE BESDA
☎70 42 68 25 Route de Kpalimé , Adidogomé Aménopé 04 BP : 604 Lomé - TOGO

PHARMACIE CONSEIL
☎93 10 92 92 Carrefour du CEG Sagbado Logoté

PHARMACIE DODJI
☎70 29 16 77 Ségbé Akato, im- meuble Akato plage non loin de l'Eglise Catholique d'Akato

PHARMACIE POINT E
☎90 37 45 96 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé

PHARMACIE VERTE
☎91 98 50 17 Face Ecole du Parti Klikamé
PHARMACIE DELALI
☎93 64 53 72 En face de l'hôpi- tal de Cacavéli à 1 00 m entre la Cour d'Appel et le marché de Caca- véli

PHARMACIE NATION
☎96 80 09 47 Face ancien Mar- ché TOTSI

PHARMACIE LAUS DEO
☎93 00 65 75 Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin

PHARMACIE VITAFLORE
☎70 40 22 86 Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vak- possito

PHARMACIE MAINA
☎70 43 65 34 Quartier AVEDJI, non loin de Hôpital Source de Vie, à 500m du Carrefour Y

PHARMACIE ADOUNI
☎70 39 39 39 Vakpossito-Logo- komé, près du carrefour AISED

PHARMACIE IRIS
☎91 68 48 04 A m a d a h o m é , Imm. Havon, A 500m de la station CAP, Rue 50m à coté des Casses Auto

PHARMACIE NABINE
☎93 36 26 26 Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)

PHARMACIE LA GRACE
☎90 56 16 81 Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè

PHARMACIE ST ESPRIT
☎70 40 29 06 Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est

PHARMACIE LE ROCHER
☎92 30 06 56 Agoè zongo, sur la route national NO 1, près du terrain

de jeu de golf
PHARMACIE TCHEP'SON
☎70 42 94 41 Face Terminal du Sahel (Togblékopé)

PHARMACIE AMEN
☎90 88 55 88 Marché Adéti- kopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi

PHARMACIE LA MAIN DE DIEU
☎93 40 21 21 AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)

PHARMACIE ALTA
☎70 08 46 46 AGOE Anonkui Route Mission Tové en face du Cen- tre Culturel Loyola

PHARMACIE DIVINA GRACIA
☎93 83 91 00 Quartier Agòè- Fiovi Carrefour Bafana-Bafana

PHARMACIE ABRAHAM
☎92 25 99 83 AGOE - Logopé Kossigan

PHARMACIE DAFEANNE
☎70 77 69 42 Agoè-sogbossito, Route reliant le contournement au camp GP, à 300m de l'espace de loi- sirs privilège plus.

PHARMACIE GANFAT
☎70 22 15 15 AGOE DALIKO près du CarFEDEM (CAMP GP)

PHARMACIE ZOPOMAHE
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE, sur la route Zossimé - Sanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah

PHARMACIE EL-SALI
☎97 53 44 44 Rte Lomé-Kpa- limé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quaincaillerie MACO

PHARMACIE NOUVELLE TU- LIPE
☎99 47 00 70 Rte de Mission - Tové; Près de la station CAP Agoè- Légbassito

PHARMACIE GRATITUDE
☎92 18 94 85 Agoè Legbassito Zovadjin non loin du carrefour Avi- nato

PHARMACIE DE L'EDEN
☎70 42 13 98 Route d'Aného, face Cité Baguida

PHARMACIE AVEPOZO
☎93 01 73 51 AVEPOZO Be Kome à côté de la place publique 04 BP: 353 Lomé - Togo

PHARMACIE PRINCIPALE
☎90 82 67 67 Rte d' Aného Kpo- gan Yovo Kopé

PHARMACIE LA PATIENCE
☎70 05 23 39 DJAGBLE, A 300 mètres du CMS (Ayokléfé)

PHARMACIE SAINT PIO
☎93 40 40 40 KLOBATEME, non loin du CMS Klobatémé et près du complexe scolaire Le Bon Sama- ritain.

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Nouvelle direction à l'OTR

YAWA DJIGBODI TSÈGAN ENTRE EN FONCTION

L'Office Togolais des Recettes (OTR) tourne une nouvelle page de son histoire avec la prise de fonction officielle de Mme Yawa Djigbodi Tsègan comme Commissaire générale. La cérémonie de passation de service avec le Commissaire général sortant, M. Philippe Kokou Tchodié, s'est tenue le vendredi 24 octobre 2025 au siège de l'insti-

nombreux cadres de l'administration fiscale. Le ministre Barcola a salué les performances remarquables enregistrées sous la direction de M. Tchodié, rappelant que « la mission de l'OTR est très difficile, mais il l'a accomplie avec un sens très élevé du devoir ». Il a félicité le Commissaire général sortant pour avoir su maintenir une dynamique de crois-

Tsègan pour poursuivre cette œuvre : « C'est la personne qu'il fallait », a-t-il affirmé, mettant en avant sa riche expérience d'inspecteur des impôts, d'ancienne ministre et d'ex-présidente de l'Assemblée nationale. Rappelant l'entrée en vigueur récente de la nouvelle loi sur l'OTR, il a insisté sur la responsabilisation accrue du personnel et la mise en place

lippe Kokou Tchodié a exprimé sa reconnaissance aux plus hautes autorités pour la confiance placée en lui durant près d'une décennie. Il a salué la collaboration de ses équipes et mis en avant les progrès réalisés en matière de mobilisation des recettes et de modernisation des procédures fiscales. Dans son allocution, Mme Yawa Djigbodi Tsègan a exprimé sa gratitude au Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, pour la confiance renouvelée. Elle a assuré mesurer pleinement la portée de cette mission à un moment clé où l'OTR s'en-

service au contribuable. Fidèle à son sens du devoir, Mme Tsègan a promis de poursuivre la mobilisation efficace des ressources publiques « dans un esprit d'équité, de transparence et de performance ». Elle a appelé l'ensemble du personnel à cultiver la rigueur, la redevabilité et la fierté du service public, rappelant que « chaque franc recouvré contribue à la construction d'un Togo prospère et juste ».

La cérémonie, empreinte de solennité et de reconnaissance mutuelle, marque ainsi une transition symbolique mais déterminante pour



tution, en présence du ministre des Finances et du Budget, M. Georges Essowè Barcola, des membres du conseil d'administration et de

sance continue des recettes, contribuant ainsi à la stabilité budgétaire du pays. Le ministre a ensuite souligné la pertinence du choix de Mme

de contrats de performance à tous les niveaux, dans une logique de transparence et de résultats. Visiblement ému, M. Phi-

gage dans une nouvelle phase de transformation, guidée par la loi du 1er avril 2025 qui renforce la gouvernance, la culture du résultat et le

l'avenir de l'administration fiscale togolaise, appelée à poursuivre sa modernisation sous le sceau du professionnalisme et de la performance.

Togo

L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC L'INCLUSION DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

Le Togo vient d'accomplir un pas décisif vers la couverture santé pour tous. Le jeudi 23 octobre 2025 à Lomé, l'Assurance Maladie Universelle (AMU) a officiellement été étendue aux travailleurs non-salariés, marquant une

par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), consacrer l'engagement du pays à bâtir une société plus juste, inclusive et solidaire. Destinée aux commerçants, artisans, agriculteurs, conducteurs et à l'ensemble

aux soins de santé essentiels. En prenant la parole lors de la cérémonie de lancement, la directrice générale de la CNSS, Ingrid Awadé, a souligné la portée historique de cette mesure : « Aujourd'hui, nous franchissons une étape

tourné vers le progrès social. Ce jour marque le début d'une ère nouvelle où chaque travailleur, quel que soit son statut, peut se soigner sans crainte ni exclusion. » Pour Mme Awadé, l'inclusion du secteur informel dans le dispositif national de sécurité sociale constitue un pilier essentiel pour la pérennité du système. Elle a rappelé que les travailleurs non-salariés représentent la majorité de la population active et constituent un levier déterminant pour atteindre les objectifs de couverture universelle. Le ministre de la Santé, Jean-Marie Koffi Tessi, a pour sa part salué une avancée majeure en matière de protection sociale. Il a exhorté les bénéficiaires à s'approprier pleinement ce mécanisme : « Cette assurance est la vôtre. Elle a été

conçue pour vous, avec-vous et grâce à vous. Adhérez massivement, informez vos proches et devenez les ambassadeurs de cette nouvelle ère de la protection sociale au Togo. »

L'accès à l'assurance est facilité par une plateforme numérique dédiée (tns.cnss.tg) permettant à chaque travailleur de s'enregistrer lui-même. Le système repose sur des forfaits de cotisations adaptés à la réalité économique des bénéficiaires, définis à partir d'études actuarielles, et offre un panier de soins complet incluant les actes médicaux et produits de santé essentiels. Lancée le 1er janvier 2024, l'Assurance Maladie Universelle incarne l'ambition du gouvernement togolais de garantir à chaque citoyen, quel que soit son statut, un accès équitable à des soins de qualité. L'extension de ce dispositif aux travailleurs non-salariés vient ainsi renforcer la dynamique d'inclusion et de solidarité prônée par la CNSS, fidèle à sa mission d'innovation sociale au service du bien-être collectif.

Rédaction



avancée majeure dans la politique sociale du gouvernement. Cette initiative, portée

des travailleurs non-salariés, cette assurance vise à leur garantir un accès équitable

décisive dans la construction d'un Togo plus solidaire, plus équitable et résolument

Doufelgou rend un dernier hommage à feu Patrice Yao Kanékatoua

UN HOMME DE CŒUR ET DE PARTAGE S'EN EST ALLÉ

La nuit du 22 octobre 2025 restera gravée dans les mémoires comme celle du souvenir et du recueillement. À la veille des obsèques de feu Patrice Yao Kanékatoua, la grande famille de Doufelgou, unie dans la douleur, s'est retrouvée à l'église Notre-Dame de la Rédemption de Lomé pour une messe veillée empreinte d'émotion, de dignité et de gratitude.

La cérémonie, sobre et solennelle, a rassemblé de nombreuses personnalités du monde politique, administratif, religieux et coutumier, venues témoigner de leur affection et de leur respect envers cet illustre fils du terroir. Les cadres de la préfecture de Doufelgou, profondément touchés, se sont mobilisés en grand nombre pour saluer la mémoire

d'un homme qui a marqué les siens par son humanité et sa droiture.

Les témoignages, aussi sincères qu'émouvants, ont révélé un homme de conviction, modeste et profondément engagé pour le bien commun. Amis, collaborateurs et proches ont salué la rigueur, la loyauté et le patriotisme exemplaire de celui qui a consacré sa vie au service de la République et au développement de sa communauté.

« Patrice Kanékatoua était un homme de valeurs, un bâtisseur silencieux, mais profondément engagé pour la cohésion et le développement de notre pays », a confié, la voix tremblante, l'une de ses filles, devant une assistance émue.

Dans son homélie, le Père David, vicaire de la paroisse, a rappelé avec justesse que «

la vie n'a de sens que lorsqu'elle est mise au service des autres », rendant ainsi hommage à la générosité et à la bienveillance du défunt. Le père curé, le Révérend Père Désiré Kpodar, entouré de nombreux prêtres venus du Togo et du Bénin, a conduit cette célébration dans une atmosphère de ferveur et de recueillement.

Tout au long de la soirée, les chants, les prières et les larmes ont exprimé la reconnaissance d'une communauté envers un homme qui a su aimer, écouter et partager sans compter. Feu Patrice Yao Kanékatoua n'était pas seulement un cadre respecté, mais aussi un homme au grand cœur, habité par l'amour du prochain et le sens profond du partage.

À travers cette messe veillée, Doufelgou a voulu dire adieu



à un modèle de droiture et d'humanité. Comme le dit une sagesse africaine, « Quand un sage s'en va, c'est une bibliothèque qui brûle ». Mais ce soir-là, au lieu des cendres, c'est une flamme d'espérance et de reconnaissance qui s'est allumée dans les cœurs.

Le programme des obsèques se poursuivra ce week-end dans son village natal de Ténégba, dans la préfecture de Doufelgou, où il reposera dés-

ormais pour l'éternité.

La rédaction du journal Le Messenger et du site d'information www.lemessenger-actu.com s'inclinent respectueusement devant la mémoire de feu Patrice Yao Kanékatoua, lui rendent hommage pour son dévouement et sa bonté, et prient pour le repos éternel de son âme dans le paradis céleste.

Avec François MARWANGA

Yas Togo prolonge son partenariat avec FIMO 228

TROIS ANS POUR SUBLIMER LA CRÉATIVITÉ AFRICAINE

Yas Togo, opérateur global et leader des télécommunications au Togo, vient d'annoncer le renouvellement pour trois ans de son partenariat stratégique avec le Festival International de la Mode au Togo (Yas FIMO 228). Signée le 7 octobre 2025 à Lomé, cette reconduction témoigne de la volonté partagée des deux entités de poursuivre une aventure fructueuse qui a largement contribué à positionner le Togo comme un carrefour de la créativité et de l'innovation culturelle en Afrique de l'Ouest.

En s'associant de nouveau à Yas FIMO 228, Yas Togo confirme sa place d'acteur engagé au service du rayonnement de la culture et de la jeunesse togolaise. Ce partenariat symbolise une alliance entre innovation technologique et expression artistique, deux leviers essentiels du développement. Le festival, véritable vitrine de la mode africaine, s'est imposé depuis sa création comme un espace de promotion du talent, de la créativité et de l'engagement social, notamment à travers ses actions en



faveur de la lutte contre le cancer et la valorisation du made in Togo.

Pour la période 2025-2028,

les ambitions sont à la hauteur des résultats déjà obtenus. Yas Togo accompagnera le festival dans la structura-

tion de ses activités, la professionnalisation de sa communication, la digitalisation de son écosystème et la mobilisation de nouveaux partenaires. L'objectif : faire de Yas FIMO 228 une référence culturelle panafricaine dura-

Togo – nouvelle marque issue de Togocom – ambitionne de devenir le champion de la qualité de service aux standards internationaux. À travers ses engagements dans les domaines culturel et social, l'entreprise confirme

ble, au service des jeunes créateurs et entrepreneurs de la mode sur le continent.

« Yas Togo est plus qu'un partenaire. C'est un acteur engagé dans la professionnalisation, l'innovation et le rayonnement international. Ce renouvellement pour trois ans ouvre une nouvelle ère d'ambition et d'excellence, puis illustre notre détermination à faire de Yas FIMO 228 un instrument durable de valorisation du génie créateur africain », a déclaré Pierre-Antoine Legagneur, Directeur général de Yas Togo. Précurseur de la 5G au Togo et dans la sous-région, Yas

qu'au-delà des télécommunications, elle se positionne comme un partenaire du développement national et du rayonnement africain. Portée par AXIAN Telecom, géant panafricain présent dans neuf pays et fort de plus de 40 millions de clients, Yas Togo incarne une vision tournée vers l'innovation et la durabilité. Ce renouvellement de partenariat avec Yas FIMO 228 s'inscrit dans cette dynamique : unir la puissance du numérique et la richesse de la créativité pour propulser la culture togolaise et africaine sur la scène mondiale.

La rédaction

mixx
By **Uas**

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

